



Saint-Germain, le 31 mai 2017

Monsieur Jean-Louis CELLIER

Association de Sauvegarde du
Patrimoine Bourniquel
Mairie de Borne
07590 BORNE

Monsieur le Président,

Dans un courrier du 22 mai 2017, vous attirez l'attention des candidats aux élections législatives sur la problématique des communications et notamment des liaisons électroniques.

Il est effectivement patent que notre territoire n'a pas bénéficié de toute l'attention nécessaire et souhaitable de la part des opérateurs de téléphonie fixe ou mobile, et notamment de celle de l'opérateur historique. Les zones à faible densité de population ne méritent que l'on y consacre les investissements coûteux et peu rentables, c'est bien connu.

Il est également évident que les élus qui se se sont succédés à la tête de la 3ème circonscription de l'Ardèche jusqu'à présent ne se sont pas pleinement engagés dans la bataille pour permettre à nos concitoyens les plus isolés de pouvoir jouir des mêmes dessertes que ceux habitant les zones à plus fortes densités de population.....par calcul électoral sans doute?

C'est pourquoi si je suis élu, je m'engage à faire pression sur les opérateurs et plus particulièrement sur « l'héritier de France Télécom » afin que toutes les zones aujourd'hui mal desservies fassent l'objet de toute l'attention qu'elles méritent. Par ailleurs, la liaison par fibre optique doit évidemment être développée en liaison avec Ardèche Drôme Numérique de manière à assurer aux usagers des communications fiables et un accès efficient à l'internet.

Souhaitant avoir répondu à vos attentes, e vous prie de croire, monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments dévoués et cordiaux, ainsi qu'à l'assurance de mon écoute attentive.

Thierry ARSAC,

candidat du Front National
pour la 3ème circonscription de l'Ardèche